

CONFÉRENCE GÉNÉRALE

SÉANCES

Mercredi 17 septembre 2003

10 heures
Grande salle de
conférence

SÉANCE PLÉNIÈRE :

5^e séance

Discussion générale et Rapport annuel pour 2002
(suite du point 6) GC(47)/2

10 h 00
Salle B

COMMISSION PLÉNIÈRE :

3^e séance

15 heures*
Grande salle de
conférence

SÉANCE PLÉNIÈRE :

6^e séance

Discussion générale et Rapport annuel pour 2002 (suite)

15 heures*
Salle B

COMMISSION PLÉNIÈRE :

4^e séance

*Séance prolongée,
si nécessaire

RÉUNIONS OFFICIEUSES

Réunion de
coordination de
l'UE

Mercredi 9 heures – 9 h 30 Salle O

Groupe des États
d'Europe
occidentale et
autres États

Mercredi 9 h 30 – 10 heures Salle O

Ligue des États
arabes

Mercredi 13 heures Salle U-543

PROGRAMME PRÉVU

pour le

Jeudi 18 septembre 2003

9 heures
Salle M

BUREAU : 2^e séance

10 heures
Grande salle de
conférence

SÉANCE PLÉNIÈRE : 7^e séance

10 heures
Salle B

COMMISSION PLÉNIÈRE : 5^e séance

15 heures*
Grande salle de
conférence

SÉANCE PLÉNIÈRE : 8^e séance

15 heures*
Salle B

COMMISSION PLÉNIÈRE : 6^e séance

*Séance prolongée,
si nécessaire

RÉSUMÉ DES SÉANCES

Séance plénière 3^e séance

La Conférence générale a entamé l'examen du point 6 de l'ordre du jour « Discussion générale et Rapport annuel pour 2002 ». Des déclarations ont été faites par les délégués des États suivants : Kazakhstan, Yémen, France, République arabe syrienne, Tunisie, Pakistan, Argentine, Allemagne, Roumanie, Croatie, Cuba et Pays-Bas.

Commission plénière 1^{re} séance

La Commission a élu l'ambassadeur Stokes (Australie) et l'ambassadeur Vacek (République tchèque) aux fonctions de vice-présidents.

La Commission a décidé, dans la mesure du possible, d'examiner les points qui lui sont soumis dans l'ordre dans lequel ils figurent dans le document GC(47)/COM.5/1.

La Commission a en outre décidé de continuer, dans la mesure du possible, la pratique introduite l'an passé consistant à regrouper les projets de résolution qu'elle renvoie en séance plénière en fonction des principaux axes d'activités de l'Agence, à savoir la sûreté, la technologie et la vérification nucléaires.

La Commission a décidé de recommander l'adoption des projets de résolution suivants :

- au titre du point 8 de l'ordre du jour, le projet de résolution figurant à la page I du document GC(47)/4 et intitulé « Comptes de l'Agence pour 2002 ».
- au titre du point 9 de l'ordre du jour, le projet de résolution A sur l'ouverture de crédits au budget ordinaire de 2004, le projet de résolution B intitulé « Allocation de ressources au Fonds de coopération technique pour 2004 », le projet de résolution C sur le Fonds de roulement en 2004 contenu dans l'annexe au document GC(47)/3 intitulé « Programme et budget de l'Agence pour 2004-2005 » et, pour conclure sur ce point, le projet de résolution GC(47)/COM.5/L.1 sur le financement des garanties.
- au titre du point 11 de l'ordre du jour, le projet de résolution figurant à la page 3 du document GC(47)/18/Rev.1 et intitulé « Barème des quotes-parts pour les contributions des États membres en 2004 ».

La Commission a ensuite examiné le point 12 de l'ordre du jour « Rétablissement du droit de vote » et convenu de recommander à la Conférence générale de prendre note de la décision du Conseil de porter la durée des plans de versement des arriérés de cinq à dix ans.

La Commission a entamé l'examen du point 13, et pour cela, a examiné le projet de résolution général GC(47)/COM.5/L.4 sur les mesures pour renforcer la coopération internationale dans les domaines de la sûreté nucléaire, de la sûreté radiologique, de la sûreté du transport et de la sûreté des déchets. Elle a convenu de reporter sa décision sur ce point pour permettre d'autres consultations entre les États Membres.

**Séance plénière
4^e séance**

La Conférence générale a poursuivi l'examen du point 6 de l'ordre du jour « Discussion générale et Rapport annuel pour 2002 ». Des déclarations ont été faites par les délégués des États suivants : Suisse, Hongrie, Malaisie, Jordanie, Danemark, Belgique, Espagne, Azerbaïdjan, Namibie, Pologne, Chili, Zimbabwe, République tchèque, Slovaquie, Bulgarie, Norvège, Slovénie, Venezuela et Niger. Une déclaration a été faite par un représentant de la Commission européenne.

**Commission
plénière
2^e séance**

Au titre du point 16 de l'ordre du jour, la Commission s'est penchée sur le projet de résolution GC(47)/COM.5/L.5 sur le recours à l'hydrologie isotopique pour la gestion des ressources en eau et décidé de le recommander à la Conférence générale pour adoption.

Toujours au titre du point 16 de l'ordre du jour, la Commission a entamé les discussions sur le projet de résolution GC(47)/COM.5/L.8 sur les activités de l'Agence visant à mettre au point des techniques nucléaires innovantes, mais a décidé de suspendre ces discussions pour permettre l'examen des amendements proposés par plusieurs délégations.

La Commission a poursuivi les discussions sur le point 13 de l'ordre du jour, et pour cela, le texte d'un projet de résolution général sur les mesures pour renforcer la coopération internationale dans les domaines de la sûreté nucléaire, de la sûreté radiologique, de la sûreté du transport et de la sûreté des déchets a été distribué sous la cote GC(47)/COM.5/L.4/Rev.1. Après quoi, la séance a été levée.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La Conférence générale se réunit à l'Austria Center Vienna (ACV), Bruno Kreisky Platz 1, 1220 Vienne, près du Centre international de Vienne (CIV). Le numéro de téléphone de l'ACV est : 212 44 00.

Les heures d'ouverture de toutes les séances seront annoncées dans le Journal. Les délégués sont priés d'être à leur place au plus tard au moment indiqué afin que les séances puissent commencer à l'heure. Si des séances du soir s'avèrent nécessaires, les annonces nécessaires seront faites pendant la session.

Ci-joint l'allocation des sièges dans les salles A (séances plénières) et B (Commission plénière). Les chiffres entre crochets (ex : [N° 7]) identifient des lieux précis dans le présent document conformément aux plans de l'ACV ci-joints.

Des renseignements d'ordre général sur la Conférence - emplacement des salles de réunion et des bureaux, numéros de postes téléphoniques et services divers – peuvent être obtenus auprès du Bureau d'information (2^e étage, postes 2141/2144) [N° 11].

FORMALITÉS D'ARRIVÉE

Chaque participant aura besoin d'une carte d'identification avec photographie pour pouvoir avoir accès à l'ACV pendant la session. Les membres des délégations et les autres participants en possession d'une carte d'identité CIV valide n'auront pas besoin d'autres documents d'identification. Les participants désignés qui ne sont pas déjà en possession d'une carte d'identité CIV valide sont priés de se mettre en rapport avec le Bureau d'inscription pour se faire délivrer des cartes d'identification pour la Conférence générale. Ces cartes leur permettront également d'accéder au CIV. Ils devront se munir d'un document d'identification valide (ex : passeport, permis de conduire, etc.). Les participants pourront se faire inscrire au Bureau d'inscription, au rez-de-chaussée [N° 1] de l'ACV, pendant toute la semaine que durera la session de la Conférence générale.

Dans l'intérêt de la sécurité, il est demandé aux participants de porter leurs cartes d'identification en entrant à l'ACV et de les garder aussi longtemps qu'ils y seront.

POUVOIRS

Les délégués qui n'ont pas encore présenté leurs pouvoirs au Directeur général sont priés de les remettre immédiatement au Bureau des pouvoirs des délégués, à l'ACV, salle C 246 [N° 5], poste 2092.

LISTE DES MEMBRES DES DÉLÉGATIONS

La première liste officielle révisée des membres des délégations a été publiée le mardi 16 septembre ; elle contient les renseignements parvenus au Secrétariat avant le lundi 15 septembre 2003 à 17 heures. Si, pendant la session, les renseignements fournis au moment de l'inscription doivent être modifiés, les délégués sont priés d'en informer par écrit le Service du protocole à l'ACV au 2^e étage, salle C 246 [N° 5], poste 2090, afin que la liste puisse être mise à jour.

LISTE DES ORATEURS POUR LES SÉANCES PLÉNIÈRES

Aux séances plénières, le Président donne la parole aux délégués, pour chaque point de l'ordre du jour, dans l'ordre de leur inscription sur la liste des orateurs. Les délégués qui souhaitent prendre la parole sur une question quelconque sont priés d'en informer M. A. Donà à l'ACV, au 2^e étage, salle A 351 [N° 8], poste 2133. M. Donà aura aussi un bureau dans la Grande salle de conférence, près de la tribune.

Des microphones ont été installés sur toutes les tables. Les délégués sont priés de les utiliser pour les votes par appel nominal, les explications de vote, les interventions dans l'exercice du droit de réponse et la présentation de motions d'ordre. Dans les autres cas, et en particulier pendant la discussion générale, les délégués sont priés de prononcer leurs déclarations à la tribune. **Les délégués sur le point de faire une déclaration sont priés de s'avancer vers la tribune pendant que l'orateur précédent conclut son discours et d'attendre à la table marquée « next speaker ».**

La liste des orateurs pour la discussion générale sera close aujourd'hui à midi. Les délégués qui ne se sont pas inscrits sur cette liste sont invités à le faire ce matin.

DÉCLARATIONS DES DÉLÉGUÉS

Pour permettre de tirer le meilleur parti possible de la discussion générale et en application des recommandations visant à « rationaliser les travaux de la Conférence générale », les délégués sont invités à **limiter** la durée de leurs interventions à **15 minutes maximum** en se concentrant sur les principales idées qu'ils souhaitent exposer. Des copies du texte intégral (dans la langue d'origine) seront, sur demande, distribuées aux autres délégués pendant la session.

Pour faciliter l'interprétation, les textes des déclarations doivent être remis au fonctionnaire des conférences à l'avance. Par ailleurs, pour faciliter l'affichage des déclarations sur le site web de l'Agence, ces textes devront être fournis en version électronique le plus tôt possible à la Division de l'information. Les déclarations doivent être envoyées par courriel à l'adresse **worldatom@iaea.org**.

Pour faciliter l'élaboration des comptes rendus des discussions, il est demandé aux délégués désireux de soumettre des textes de déclarations au Secrétariat de bien vouloir les faire dactylographier en double interligne (comme le présent paragraphe).

DOCUMENTS

Il est rappelé aux délégués que les documents de la Conférence générale sont disponibles sous forme électronique à l'adresse : **<http://www.iaea.org/worldatom/About/Policy/GC>**.

Les intéressés sont invités à profiter au maximum de ce service pour permettre de réduire les coûts d'impression et de distribution assumés par l'Agence.

Les documents imprimés sur papier seront disponibles au Service des documents, au deuxième étage de l'ACV [N° 8].

Les délégués qui désirent soumettre des projets de résolution ou d'autres documents à la Conférence générale pendant la session sont priés d'en remettre le texte le plus tôt possible au Secrétaire de la Conférence au 2^e étage de l'ACV, salle B 548 [N° 15], poste 2011, ou au Secrétaire de l'organe compétent.

Des services limités de dactylographie pourront être organisés pour les délégations par le Service des documents au 2^e étage de l'ACV, salle A 350 [N° 7].

**UTILISATION DES
RÉCEPTEURS
RADIO DANS LES
SALLES DE
RÉUNION**

Des récepteurs radio portatifs seront disponibles dans les salles A, B, C, M, N et O de l'ACV pour permettre aux participants de suivre les travaux dans la langue d'origine et les autres langues de travail de la Conférence. Étant donné que ces appareils doivent être entretenus entre les séances, les participants sont priés de les laisser en permanence dans les salles de réunion.

**UTILISATION DES
TÉLÉPHONES
PORTABLES
DANS LES
SALLES DE
RÉUNION**

Il est demandé aux participants de bien vouloir **éteindre les téléphones portables** en entrant dans les salles de réunion.

**AVIS AUX
FUMEURS**

Les participants sont priés de ne pas fumer dans les salles de réunion.

**FONDS DE
COOPÉRATION
TECHNIQUE
POUR 2004**

Pour permettre de fournir des informations à jour à la Conférence en ce qui concerne les contributions au Fonds de coopération technique pour 2004, l'administrateur responsable, M. D.K. Sharma, recevra les promesses de contribution dans son bureau, salle A 443 [N° 13], poste 2112, au 2^e étage de l'ACV ou immédiatement avant et après les séances plénières, dans la Grande salle de conférence, à une table installée près de la tribune.

M. Sharma et ses collaborateurs seront en outre disponibles pour discuter de questions relatives au budget ordinaire et au versement des dépenses de programme recouvrables, et répondre aux questions éventuelles des États Membres concernant les arriérés de contribution, les plans de versement et les droits de vote.

AUTRES RÉUNIONS

Les autres réunions prévues au cours de la session sont les suivantes :

FORUM SCIENTIFIQUE

Le Forum scientifique se poursuivra ce matin à 10 heures dans la salle C (ACV) avec la troisième séance consacrée aux **normes de sûreté de l'AIEA**, puis cet après-midi à 15 heures avec la séance consacrée aux **technologies des garanties**.

RÉUNION DE 2003 DU GROUPE CHARGÉ DES DIRECTIVES INTERNATIONALES RELATIVES À LA GESTION DU PLUTONIUM

Date : Mercredi 17 septembre 2003 à 10 heures
Lieu : Salle J-241/2, ACV.

RÉUNIONS SUR LA COOPÉRATION TECHNIQUE

Les représentants des États parties aux accords de coopération AFRA, ARCAL et RCA tiendront des réunions. Ceux des États Membres des régions Europe et Asie de l'Ouest organiseront eux aussi des réunions de groupe séparées. Les représentants des États Membres d'ARASIA tiendront également une réunion de groupe. Le Forum quadripartite (AFRA/ARASIA/ARCAL/RCA) tiendra lui aussi une réunion.

Les dates et lieux de ces réunions sont les suivants :

RCA : Date : Mercredi 17 septembre de 9 heures à 13 heures.
Lieu : Salle V, 7^e étage, CIV.

**Réunion de groupe
Europe :** Date : Jeudi 18 septembre, de 10 heures à 12 heures.
Lieu : Salle du Conseil de l'AIEA, 4^e étage, CIV.

**Réunion de groupe
Asie de l'Ouest :** Date : Jeudi 18 septembre, de 10 h 30 à 12 h 30.
Lieu : Salle V, 7^e étage, CIV.

**Réunion de groupe
ARASIA :** Date : Jeudi 18 septembre, de 9 heures à 10 h 30.
Lieu : Salle V, 7^e étage, CIV.

**Forum quadripartite
(AFRA, ARASIA,
ARCAL, RCA) :** Date : Jeudi 18 septembre, de 15 heures à 18 heures.
Lieu : Salle V, 7^e étage, CIV.

**Consultations avec
les États Membres**

Des consultations avec les représentants de la plupart des États Membres participant à des activités de coopération technique avec l'Agence auront lieu avant la session de la Conférence générale. En ce qui concerne les délégations qui ne seront présentes à Vienne que pendant la semaine de la Conférence, des réunions seront organisées au cours de ladite semaine pour des questions et des problèmes particuliers. Le Département de la coopération technique communiquera alors à l'avance l'heure et le lieu de ces réunions à chaque délégation. Les délégations qui n'auront pas reçu de notification mais qui souhaiteraient s'entretenir de projets de coopération technique avec des membres du Secrétariat sont priées de se mettre en rapport à l'ACV avec le chef de la Section responsable de la coopération technique pour leur région (M. A. Boussaha pour l'Afrique, M. M. Razley pour l'Asie de l'Est et le Pacifique, M. M. Samiei pour l'Europe, M. G. Piderit pour l'Amérique latine et M. S. Chaudhri pour l'Asie de l'Ouest).

EXPOSITIONS ET PRÉSENTATIONS

Comme les années précédentes, le Secrétariat a organisé un certain nombre d'expositions et de présentations. Celles-ci auront lieu au 2^e étage de l'ACV comme indiqué sur le plan ci-joint.

Exposition sur la coopération technique entre l'AIEA et la République de Corée

La République de Corée a préparé une exposition sur ses activités de coopération technique avec l'AIEA. Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'à la fin de la dernière séance de la Conférence générale d'aujourd'hui.

Elle a pour thème « L'atome pour la prochaine génération – la nouvelle ère de l'énergie nucléaire des 50 prochaines années » et sera centrée sur la gestion des connaissances nucléaires et la formation théorique et pratique connexe.

Exposition présentée par l'Argentine

L'Argentine a préparé une exposition sur la technologie nucléaire nationale. Elle sera officiellement inaugurée en présence du Directeur général, M. Mohamed ElBaradei, et du représentant permanent de l'Argentine, Son Excellence l'ambassadeur Elsa Kelly, aujourd'hui mercredi 17 septembre à 13 heures au Foyer A, au 2^e étage de l'ACV.

Cérémonie de remise de matériel de garanties

Mmes Judith Melin, Directeur général du Service suédois d'inspection de l'énergie nucléaire (SKI), et Linda Keen, Présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), remettront un dispositif numérique d'observation de l'effet Tcherenkov au Directeur général adjoint chargé des garanties demain, mercredi 17 septembre 2003 à 14 h 30, à coté de l'exposition sur les garanties, au Foyer A.

Ce dispositif est un instrument récemment mis au point par les programmes d'appui du Canada et de la Suède à l'intention du Département des garanties pour la vérification du combustible usé à longue durée de refroidissement et faible taux de combustion.

AUTRES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS EN MARGE DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Exposé de l'AWE d'Aldermaston sur le désarmement nucléaire

Date : Mercredi 17 septembre 2003, à 13 h 30
Lieu : Salle N, au 1^{er} étage, à l'ACV.

Présentation d'INIS

Le Système international d'information nucléaire (INIS) est la principale source d'informations scientifiques et techniques publiées dans le monde sur les applications pacifiques des sciences et de la technologie nucléaires.

Ce séminaire, qui présentera un aperçu du système INIS et décrira le rôle des centres nationaux INIS et des ressources d'information du système, soulignera l'importance d'une participation active à INIS, ainsi que les avantages que les États Membres peuvent en tirer. Il constituera une excellente opportunité pour des questions et des échanges de vues.

Des extraits des ressources d'information d'INIS seront distribués sur CD-ROM au cours de ce séminaire.

Date : Mercredi 17 septembre 2003, de 14 h 15 à 15 heures
Lieu : Salle J-241/1, ACV

Réunion d'information sur la Convention commune

Une réunion d'information aura lieu sur les avantages de la participation à la Convention commune demain jeudi 18 septembre 2003 à 14 heures, dans la salle O, au 1^{er} étage, à l'ACV.

La Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs est le premier traité international juridiquement contraignant dans ce domaine. Cette réunion d'information a pour objet d'encourager les États Membres qui ne sont pas encore parties à la Convention à la ratifier le plus vite possible. Elle exposera notamment les objectifs et le contenu de la Convention en montrant notamment les avantages de la participation, et soulignera à quel point celle-ci est adaptée aux besoins des pays, qu'ils possèdent ou non des programmes électronucléaires.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET SERVICES PENDANT LA CONFÉRENCE

SERVICES

Téléphone :

Le Bureau d'information recevra les appels téléphoniques de l'extérieur destinés aux participants au numéro 212 44 00, poste 2141 (ligne directe). Par ailleurs, un télécopieur sera disponible au Bureau d'information pour la réception de messages destinés aux participants. Le numéro de ce télécopieur est le 212 44 00 2145.

Bureau de poste

Un bureau de poste est situé au rez-de-chaussée [N° 3]. Les participants sont priés de s'adresser à ce bureau pour les appels interurbains et l'envoi de télécopies.

DHL

Des services de messagerie express DHL seront disponibles au cours de la Conférence dans la Rotonde de l'ACV, du lundi au vendredi, de 13 heures à 17 heures. Les documents seront acceptés jusqu'à 17 heures et les autres types de colis jusqu'à 16 heures seulement.

Les participants à la Conférence peuvent bénéficier de ces services (contre paiement en espèces uniquement) aux tarifs spéciaux appliqués aux agents du CIV pour les envois officiels ou privés.

Accès Internet

Un **Coin Internet** est mis en place au Foyer B, au 2^e étage de l'ACV, à l'intention des délégués désireux d'accéder à Internet.

Les délégués pourront se faire inscrire durant la Conférence générale pour obtenir une adresse individuelle qui sera valable pendant la durée de la session.

Des ordinateurs seront mis à la disposition des délégués pour leur permettre d'envoyer et de recevoir des messages électroniques avec leurs adresses personnelles. Les participants possédant des ordinateurs portatifs utilisables sur réseau local sans fil pourront s'en servir pour accéder à Internet au Foyer B. Ce type de connectivité est également disponible partout dans la tour C du CIV.

Les délégués dont les ordinateurs portatifs/bloc-notes ne sont pas utilisables sur réseau sans fil pourront eux aussi accéder à Internet grâce aux **quatre connexions modem** installées au n° 01, Espace médias [N° 3].

Courrier électronique

Les délégués auront en outre la possibilité d'envoyer et de recevoir du courrier électronique pendant la session à l'adresse publique de la Conférence **GENCONF03@IAEA.ORG**. Les expéditeurs devront indiquer le nom et le pays du destinataire dans la partie réservée à l'objet du message et pour en permettre l'acheminement. Les messages envoyés à cette adresse seront délivrés aux délégués au Bureau d'information.

Souvenirs	Des souvenirs de l'AIEA seront en vente au cours de la Conférence au 2 ^e étage de l'ACV.
Restauration	Des services de restauration seront disponibles à l'ACV pendant la session. Le déjeuner sera servi au restaurant, au 1 ^{er} étage [N° 1], de 11 h 30 à 14 h 30. Des plats froids et des boissons seront servis toute la journée à la buvette de l'ACV, au 2 ^e étage [N° 10].
Services bancaires	<p>Des services bancaires complets seront disponibles au CIV de 9 heures à 15 heures les lundi, mardi, mercredi et vendredi, et de 8 h 30 à 17 heures le jeudi.</p> <p>Aucun service bancaire ne sera assuré à l'ACV, mais un distributeur automatique de billets se trouve au rez-de-chaussée, près du bureau de poste.</p>
Urgences médicales	Le Service médical du CIV (bâtiment F, 7 ^e étage, téléphone 88/22222) assurera des soins d'urgence de 8 h 30 jusqu'à la fin de la dernière séance de la journée. En cas d'urgence en dehors de ces heures, s'adresser au garde de sécurité (CIV, téléphone 88/3903).
DÉLIVRANCE DE CARTES D'ÉCONOMAT DU CIV AUX CHEFS DE DÉLÉGATION	Les chefs de délégation sont informés que des cartes qui leur permettront d'effectuer des achats à l'Économat du CIV pendant la session leur seront délivrées par le Service de sécurité des Nations Unies, situé à la Porte 1 , de 8 h 30 à 16 heures. Une fois en possession de la carte, le titulaire devra la faire valider au guichet du Service Clients de l'Économat (CIV, bâtiment F, niveau -1, bureau F-151) entre 12 heures et 18 heures.
SÉCURITÉ	<p>En coopération avec la Section de sécurité et de sûreté des Nations Unies, des dispositions ont été prises pour assurer la sûreté et la sécurité des délégués et du personnel d'appui à l'ACV et au CIV.</p> <p>Ces dernières semaines, la Section de sécurité et de sûreté a réexaminé le dispositif de sécurité et introduit des mesures supplémentaires pour le CIV, lesquelles seront étendues à l'ACV. Celles-ci comprennent : le renforcement de la protection policière autour des locaux ; une présence accrue des agents de la Section ; la mise en œuvre plus stricte des mesures de détection de métal et de contrôle d'accès ; et le renforcement des plans d'urgence.</p> <p>Nous mettrons tout en œuvre pour accélérer et faciliter autant que possible le processus d'inscription et l'accès aux locaux. Du personnel supplémentaire sera mobilisé pour limiter au maximum les pertes de temps.</p> <p>Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension et vous remercions par avance de votre coopération avec le personnel chargé de la sécurité.</p>
Objets trouvés	Il est recommandé de ne pas laisser traîner ses objets personnels. Tout objet trouvé doit être déposé au bureau des objets trouvés (Lost and Found) au CIV, bâtiment F, rez-de-chaussée, n° F OE21, poste 3903.

ESCALIERS DE SECOURS DE L'ACV

Les participants sont informés que les escaliers de secours de l'ACV ne peuvent être utilisés pour changer d'étage. Ces escaliers sont accessibles à chaque étage, mais ne comportent qu'une seule issue située au niveau -3 (niveau le plus bas). Ils ne doivent donc être utilisés qu'en cas d'urgence. En cas d'évacuation d'urgence (voir le plan d'orientation ci-joint), les participants sont priés de suivre les instructions du personnel de sécurité des Nations Unies de service.

ACCÈS À L'ACV À PARTIR DU CIV

Les participants sont informés qu'ils peuvent passer du CIV à l'ACV par des portes de communication situées au rez-de-chaussée du bâtiment G du CIV.

STATIONNEMENT À L'ACV

Des places de stationnement seront disponibles aux niveaux 1 et 2 de l'ACV. Des autocollants rouges seront délivrés pour les voitures officielles avec chauffeur pour leur permettre d'entrer par l'entrée principale de l'ACV. En ce qui concerne les autres voitures, les cartes d'identification de la Conférence générale ou du CIV suffiront pour stationner gratuitement. Il est demandé aux chauffeurs de prendre un ticket de stationnement à l'horodateur de l'ACV à leur arrivée et de l'échanger ensuite au Bureau d'inscription de l'ACV au rez-de-chaussée [N° 1] contre un permis de stationnement qui sera valable jusqu'à la fin de la Conférence.

TRANSPORTS PUBLICS

On peut se rendre du CIV au centre de Vienne par le métro (U-Bahn). Les billets sont vendus dans les stations de métro ou à l'avance, en carnets de cinq ou dix, dans la plupart des débits de tabac (identifiés par l'emblème rond **AUSTRIA TABAK**) et au stand de journaux dans la Rotonde du CIV. Il est possible également d'acheter des cartes hebdomadaires.

JOURNAL DE LA CONFÉRENCE, RÉCEPTIONS ET AUTRES MANIFESTATIONS

Les organisateurs de réceptions et d'autres manifestations prévues au cours de la Conférence générale sont priés de s'adresser au Service du protocole ou à Mme Blacker, rédactrice du Journal de la Conférence générale, au 2^e étage [N° 16], poste 2120, s'ils souhaitent faire annoncer ces manifestations.

PRÉSIDENTS OU COORDONNATEURS DES GROUPES GÉOGRAPHIQUES – Septembre 2003

GROUPE	PRÉSIDENT/ COORDONNATEUR	GROUPE
AMÉRIQUE DU NORD	États-Unis d'Amérique	Ambassadeur BRILL (M. Noble/M. Augustine/M. Hamilton)
	Canada	Ambassadeur HALL (M. Proudfoot)
AMÉRIQUE LATINE (GRULAC)	Chili	Ambassadeur GONZALEZ ANINAT
EUROPE OCCIDENTALE	Suisse	Ambassadeur REIMANN
	Finlande	Ambassadeur GROENBERG
EUROPE ORIENTALE	Arménie	Ambassadeur TABIBIAN
AFRIQUE	Tunisie	Ambassadeur HENDAOUI
MOYEN-ORIENT ET ASIE DU SUD	Inde	Ambassadeur SREENIVASAN (M. Deshpande)
ASIE DU SUD-EST ET PACIFIQUE	Australie	Ambassadeur STOKES (M. Mason)
EXTRÊME-ORIENT	Philippines	Ambassadeur GARCIA III
GROUPE DES 77 ET CHINE	Brésil	Ambassadeur ABDENUR
GROUPE DES ÉTATS D'EUROPE OCCIDENTALE ET AUTRES ÉTATS	Nouvelle-Zélande	Ambassadeur BRIDGE
GROUPE ASIE	Japon	Ambassadeur TAKASU
GROUPE UNION EUROPÉENNE	Italie	Ambassadeur MORENO
GROUPE DE GENÈVE	États-Unis d'Amérique Royaume-Uni	Ambassadeur BRILL Ambassadeur JENKINS
MOUVEMENT DES PAYS NON ALIGNÉS, SECTION DE VIENNE	Malaisie	Ambassadeur HUSSEIN (M. Rajar Adnan)

RÉCEPTIONS ET AUTRES MANIFESTATIONS

Mercredi 17 septembre

- 13 h 15 Déjeuner* offert par M. Anil Kakodkar, Président de la Commission indienne de l'énergie atomique, à l'ACV.
- 18 h 30 Réception* offerte par Mme Benita Ferrero-Waldner, Ministre fédérale des affaires étrangères de l'Autriche, à la Chancellerie fédérale, Ballhausplatz 2, 1010 Vienne.

Jeudi 18 septembre

- 13 h 15 Déjeuner* offert par M. ZHANG Huazhu, Président de l'Autorité de l'énergie atomique de Chine, au Restaurant chinois Sichuan, Arbeiterstrandbadgasse 122, 1220, Vienne.

* uniquement sur invitation